



POLYNÉSIE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA CULTURE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste n°03b/2025\_ENS EN  
ÉCOLE BILINGUE LANGUES  
POLYNÉSIENNES

<b>Fiche de poste</b> n°03b/2025_ENS EN ÉCOLE BILINGUE LANGUES POLYNÉSIENNES	<b>Poste : Enseignant en école bilingue français-langues polynésiennes</b>
<b>Descriptif et contexte du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'enseignant exerce dans une des écoles bilingues français-langues polynésiennes à parité horaire de la Polynésie française.</li><li>- Il est placé sous la responsabilité du directeur d'école et de l'IEN de la circonscription d'affectation qui coordonne le déploiement de l'enseignement bilingue français-langues polynésiennes en lien avec l'IEN en charge de l'enseignement des langues et de la culture polynésiennes, de l'anglais et du plurilinguisme.</li><li>- Par son action, il participe au développement de l'enseignement des langues et de la culture polynésiennes (LCP) tel que défini par la politique éducative du ministère de l'éducation.</li></ul>
<b>Qualifications, connaissances et compétences requises</b>	<p>Pour accéder à ce poste, outre les compétences professionnelles définies dans le cadre du référentiel de compétences du professeur des écoles, le candidat doit réunir les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Posséder une bonne maîtrise de la langue locale (niveau B1-B2 du CECRL à l'oral et à l'écrit) ou s'engager à la maîtriser au cours des deux années scolaires qui suivent s'il vient d'un autre archipel.</li><li>- Maîtriser les orientations préconisées par la Charte de l'Éducation, le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les nouveaux programmes et le CECRL en matière d'enseignement des langues et de la culture polynésiennes et des langues vivantes.</li><li>- Être informé de la didactique des langues et du plurilinguisme.</li><li>- Savoir travailler en équipe.</li><li>- Avoir le goût de l'innovation pédagogique.</li><li>- Être ouvert à la communication et aux démarches partenariales.</li></ul>
<b>Missions</b>	<p><b>Enseignement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Assurer un enseignement bilingue dans le cadre des sites à parité horaire français - langues polynésiennes</li><li>- Suivre la formation continue des enseignants des sites bilingues en présentiel ou en distanciel ;</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler en partenariat avec les référents culturels, les personnes ressources,...</li> </ul> <p><b>Réflexion et production :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actualiser sa formation professionnelle (autoformation) ;</li> <li>- Produire des outils didactiques (projets, séquences, séances, ...) bilingues et les mutualiser.</li> </ul> <p><b>Évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluer les compétences des élèves.</li> </ul> <p>Dans le cadre de son enseignement, il sera accompagné par l'équipe de circonscription, notamment l'ER LCP/LVE et les membres du pôle LCPP.</p>
<p><b>Modalités de recrutement et dépôt des candidatures</b></p>	<p>Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche de candidature portant l'avis du supérieur hiérarchique.</li> <li>- Curriculum vitae.</li> <li>- Lettre de motivation.</li> </ul> <p>Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au bureau des ressources humaines du 1er degré (BRH1) : brh1@education.pf</p> <p>Les candidats seront convoqués pour un entretien (25') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant, l'IEN de circonscription, un ER LCP ou ER LCP et LVE, un CPAIEN. Les candidats des îles passeront l'entretien via TEAMS.</p> <p>L'entretien se déroulera en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposé des motivations du candidat (5') ;</li> <li>- Questionnement de la commission (20').</li> </ul> <p><b><u>Date limite de dépôt des demandes</u> : le mercredi 20 novembre 2024 avant midi</b></p> <p><b><u>Date et lieu des entretiens</u> : Du 25 novembre 2024 au 03 décembre 2024 à la DGEE (site de Tuterai Tane)</b></p>